

\*\*\*\*\*

## **MOTION PORTANT SUR LA POSITION DES ECOLOGISTES QUANT AU VOTE DE CONFIANCE DU GOUVERNEMENT**

En 2012, les écologistes ont fait le choix de soutenir François Hollande au second tour de l'élection présidentielle et de participer à la mise en œuvre de l'accord de mandature signé par EELV et le Parti socialiste.

Depuis, les orientations, notamment sur le plan de la politique économique et sociale, définies par le président de la République et mises en œuvre par le gouvernement de Jean-Marc Ayrault, ont été avant tout déterminées par l'objectif de réduction du déficit public. Ce choix s'est fait aux dépens d'une politique volontariste en faveur de la nécessaire réduction des inégalités sociales et de l'engagement d'un nouveau modèle de développement non productiviste et respectueux de l'environnement.

Malgré les demandes répétées d'Europe Écologie Les Verts en faveur d'un changement de cap et le signal envoyé par les Françaises et les Français à l'occasion des élections municipales de mars 2014, le Président de la République a confirmé, lors de son allocution annonçant la nomination de Manuel Valls comme nouveau Premier ministre, sa volonté de poursuivre une politique dictée par l'orthodoxie budgétaire et l'impératif comptable de réduction des budgets publics.

En conséquence, le Bureau exécutif d'Europe Écologie Les Verts a pris la décision de ne pas participer au nouveau gouvernement.

Ainsi, considérant que le rôle du Conseil fédéral est de définir l'orientation politique générale d'Europe Écologie les Verts et qu'il est demandé aux parlementaires écologistes de prendre en compte ces orientations dans le cadre de l'exercice de leur mandat,

### **Le Conseil fédéral d'Europe Écologie Les Verts réaffirme :**

- **que la feuille de route du Président de la République confirmant la mise en œuvre de l'orthodoxie budgétaire portée par le TSCG et imposant une réduction brutale des dépenses publiques est incompatible avec la transition écologique ;**
- **que la nécessité de la transition énergétique et environnementale passe par un programme d'investissement dans les filières d'avenir ;**
- **la volonté des écologistes de voir mis en œuvre les engagements pris lors de la signature de l'accord de mandature avec le parti socialiste en 2011 ;**
- **l'autonomie de l'écologie politique ;**
- **que la confiance dans le gouvernement ne peut être accordée tant qu'une réorientation de la politique économique, sociale et environnementale n'aura pas été amorcée.**

Pour : 102 ; Contre : 10 ; blancs : 11.